

<b>CONVENTION INSTITUT FRANÇAIS - VILLE DE SAINT-ETIENNE</b>	<b>DOSSIER N° :</b>	<b>FICHE DE SYNTHESE 2016</b>
--	---------------------	---------------------------------------

<b>TITRE DU PROJET :</b>
--------------------------

<b>NOM DE L'ORGANISME DEMANDEUR :</b>		
<b>STATUT JURIDIQUE :</b>	<b>ASSOCIATION</b>	<b>AUTRES (à préciser)</b>
<b>DATE DE CRÉATION :</b>		
<b>ADRESSE POSTALE :</b>		
<b>COMMUNE :</b>	<b>CODE POSTAL :</b>	
<b>Tel :</b>	<b>Fax :</b>	<b>Site Internet:</b>
<b>PERSONNE SIGNATAIRE DE L'ORGANISME (indiquer sa fonction) :</b>		
<b>PERSONNE A CONTACTER POUR CE DOSSIER :</b>		
<b>Tel :</b>	<b>Portable :</b>	<b>E-mail :</b>

<b>DOMAINE DU PROJET</b>		
ARTS VISUELS, PHOTOGRAPHIE, VIDEO CRÉATION NUMÉRIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES LIVRE, ÉDITION ET DÉBAT D'IDÉES	THEATRE DANSE MUSIQUE CIRQUE MODE, DESIGN ET MÉTIERS D'ARTS	PLURIDISCIPLINAIRE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE CINEMA – DOCUMENTAIRE INGÉNIERIE CULTURELLE, TRANSFERT DE COMPÉTENCES

<b>TYPE D'ACTION</b>		
MISSION DEVELOPPEMENT RESIDENCE ATELIERS	COREALISATION DIFFUSION INGENIERIE/EXPERTISE	FORMATION RENCONTRES PROFESSIONNELLES

<b>ZONE(S) GEOGRAPHIQUE(S) CONCERNEE(S)</b>		
UNION EUROPÉENNE EUROPE CENTR. & ORIENTALE AFRIQUE DU NORD	MOYEN ORIENT AFRIQUE AMERIQUE DU NORD	AMÉRIQUE LATINE ASIE OCÉANIE
<b>PAYS</b> _____ _____ _____	<b>VILLE(S)</b> _____ _____ _____	

<b>CETTE FICHE DE SYNTHÈSE COMPLÉTÉE DOIT ACCOMPAGNER VOTRE DOSSIER – MERCI</b>
---

**LE PROJET****DESCRIPTIF SYNTHETIQUE DE L'OPÉRATION****CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION****OBJECTIF DE L'OPÉRATION****EXPÉRIENCE DE LA STRUCTURE DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL****VOTRE ORGANISME A-T-IL DÉJÀ BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE L'INSTITUT FRANÇAIS / CULTURESFRANCE ? (PRÉCISEZ)**

<b>FINANCEMENT</b>				
<b>1 – BUDGET DE LA STRUCTURE</b>				
	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Prévisionnel 2016</b>
<b>EUROPE</b>				
<b>ETAT</b>				
<b>REGION</b>				
<b>DEPARTEMENT</b>				
<b>COMMUNE</b>				
<b>AUTRES</b>				
<b>RESSOURCES PROPRES</b>				
<b>TOTAL</b>				

<b>2 – BUDGET DU PROJET</b>	
<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
<b>FINANCEMENTS EN FRANCE</b> . Institut Français + Ville De Saint-Etienne : . Autres Financements : <b>FINANCEMENTS EUROPÉENS :</b>  <b>FINANCEMENTS DANS LE(S) PAYS PARTENAIRES :</b>  <b>AUTOFINANCEMENT :</b>	
<b>TOTAL :</b>	

<b>3 – PARTENAIRES NON FINANCEURS</b>	
<b>PARTENAIRES CONCOURANT A LA RÉALISATION DE L'ACTION SANS PARTICIPER AU PLAN DE FINANCEMENT :</b>	

## ORIENTATIONS DE LA CONVENTION INSTITUT FRANÇAIS - VILLE DE SAINT-ETIENNE

La Ville de Saint-Etienne et l'Institut français ont conclu une convention dont l'objectif est de soutenir et de développer les échanges artistiques internationaux menés par des équipes et des équipements de la Ville ou plus largement des acteurs culturels de référence implantés à Saint-Etienne.

Dans ce cadre, les signataires de la convention se sont accordés sur les objectifs suivants :

- définir une stratégie incluant des priorités géographiques et/ou thématiques :
  - > ces priorités croisent d'une part certains des territoires avec lesquels la Ville de Saint-Etienne et sa métropole entretiennent déjà des liens ou entendent les développer, soit le Maghreb (avec la Tunisie – Monastir -, le Maroc – Fès – et l'Algérie – Annaba), l'Asie (Japon et Corée notamment) et l'ensemble des cités du réseau UNESCO des villes créatives
  - > ces priorités portent d'autre part une attention spécifique aux champs de la création artistique contemporaine élargie au design.
- aider les établissements municipaux, associés ou les équipes indépendantes stéphanoises dans leurs échanges internationaux pour les actions qui s'intègrent dans un projet de développement cohérent et qui sont susceptibles de renforcer les compétences du porteur de projet, son réseau professionnel, son ouverture et son apport au dialogue interculturel,
- permettre une plus large valorisation et médiatisation des actions internationales menées par la Ville de Saint-Etienne ou les acteurs de son territoire,
- mettre l'accent sur les actions de coopération durables et non simplement ponctuelles, mais également sur les opérations à caractère novateur,
- accorder une attention particulière à la notion d'interdisciplinarité,
- privilégier les actions basées sur un principe de réciprocité des échanges.

## PRINCIPAUX TYPES D'AIDE

**Peuvent être prises en charge les dépenses liées aux :**

1. Transports internationaux des biens et des personnes,
2. Transports intérieurs à l'étranger (et en France) des biens et des personnes,
3. Défraiements forfaitaires : hébergement, repas, per diem...
4. Opérations de communication : édition de catalogues, traductions....

## PIECES A FOURNIR

1. Votre dossier artistique
  2. Le budget détaillé de l'opération, équilibré, exprimé en dépenses et recettes (TTC)
  3. La fiche de synthèse dûment complétée
- (Dans le cas d'une acceptation de votre dossier, des documents administratifs complémentaires vous seront demandés).

**CES PIECES SONT A ADRESSER PAR MAIL A CHACUN DES DEUX PARTENAIRES**  
**UN COMPLÉMENT AU DOSSIER (CD, DVD...) PEUT ÊTRE ENVOYÉ PAR COURRIER**  
**avant le 15/04/2016**

**Institut Français**  
 Pôle Collectivités Territoriales  
**Anne-Laure Rouxel**  
 Chargée de mission  
 8-14 rue du Capitaine Scott  
 75015 PARIS  
 Tel : 01 53 69 31 42  
 Courriel : [annelaure.rouxel@institutfrancais.com](mailto:annelaure.rouxel@institutfrancais.com)

**Ville de Saint-Étienne**  
**Raphaël JOURJON**  
 Directeur des Affaires Culturelles  
 BP 503  
 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1  
 Tel : 04 77 48 76 22  
 courriel : [raphael.jourjon@saint-etienne.fr](mailto:raphael.jourjon@saint-etienne.fr)